

LA RÉFORME DES CONSEILLERS TECHNIQUES ET SPORTIFS

Comme si le transfert des missions et personnels Jeunesse et Sports vers l'Éducation Nationale d'une part et le transfert des missions « sport de haut niveau » vers les CREPS d'autre part ne suffisaient pas, le ministère des sports vient de relancer ses travaux sur la réforme des CTS (Conseillers Techniques et Sportifs) !

Pour rappel, le projet de détachement auprès des fédérations sportives des professeurs de sport exerçant les missions de CTS (soit 60 % des effectifs sport du ministère), qui avait fuité en août 2018, avait suscité de nombreuses mobilisations. Lorsqu'elle est arrivée à la tête du ministère, Roxana Maracineanu a tenté de mettre fin à la crise en missionnant 2 tiers de confiance, qui ont présenté leur rapport aux différents acteurs du sport le 04/12/19. Une 2^{ème} réunion du comité de pilotage a eu lieu le 31/01/20. Depuis, tout le monde attendait la décision de la ministre, qui semblait avoir abandonné le projet de réforme statutaire mais n'écartait pas l'idée de faire évoluer le cadre de gestion des CTS.

C'est finalement lors de la conférence de presse de rentrée du 05/10/20 que nous avons découvert que « la réforme des CTS se mettait actuellement en place autour de 5 piliers : le recentrage des fonctions de ces agents de l'État, un soutien de l'État sur mesure, une meilleure gestion RH, la création



d'une école des cadres, une refonte de la filière sport des agents du ministère, avec l'objectif d'ouvrir à nouveau le concours des professeurs de sport en 2021».

Un mois après, lors du COPIL du 13/11/20, la ministre des sports invitait tous les acteurs à s'inscrire dans les différents groupes de travail thématiques.

Le SNEP-FSU a fait part de ses réserves, tant sur le diagnostic de départ qu'au vu des échéances et de la méthode annoncées, mais va évidemment participer à ces groupes de travail. En effet, face aux jeux de pouvoirs des différents acteurs qui n'hésitent pas dénigrer les CTS en généralisant des dysfonctionnements et en proposant des solutions faussement satisfaisantes, le

SNEP-FSU se positionne pour défendre la cohérence du système et rappeler que la question des CTS n'est pas technique mais dépend avant tout du projet politique et des ambitions pour le service public du sport. De plus, si une réforme s'avérait nécessaire, elle devrait porter sur l'ensemble de l'écosystème dans lequel les CTS évoluent, aux côtés de leurs collègues qui exercent les missions de CAS (conseillers d'animation sportive) ou de formateurs. Nous considérons d'ailleurs qu'il est risqué de vouloir isoler certaines fonctions et qu'il est important de préserver l'unité du corps des professeurs de sport, avec des recrutements dans les différentes fonctions. ■

gwenaelle.natter@snepfsu.net

LE MONDE D'APRÈS... PIRE QU'AVANT !

Le « Quoi qu'il en coûte ! » que portait Macron à l'occasion du premier confinement quand la France a engagé des milliards d'euros pour sauver l'économie, commence à prendre du plomb dans l'aile. Pour preuve, alors qu'est étudié le budget de la Sécurité Sociale, on voit d'ores et déjà des dépenses « crise Covid » reportées sur ce budget. Alors que les milliards d'euros ont été globalement injectés pour soutenir les entreprises sans contrepartie, certaines d'entre elles, notamment les plus grosses, auront fait le choix de rétribuer les actionnaires plutôt que de préserver l'emploi et augmenter les salaires. Ainsi, ce sont entre 800 000 et 900 000 chômeurs de plus attendus pour cette année 2020 et qui allongeront une liste déjà trop longue. Cela participe du basculement d'un million de personnes

supplémentaires dans la pauvreté comme le révèlent les résultats publiés par l'observatoire des inégalités. La France compte désormais plus de 10 millions de pauvres, soit 15% de la population. Et pourtant, le pouvoir n'entend rien faire pour sortir de cette spirale puisqu'il n'engage aucune mesure sérieuse pour rompre avec cette situation. Pire, il vient de mettre en place une commission chargée d'étudier les moyens de faire payer la crise sanitaire en nommant le très libéral Jean ARTHUIS à sa présidence. Nul doute que ressortiront les recettes éculées du monde libéral car en Macronie, il n'est pas question de toucher aux plus riches au risque de compromettre le ruissellement qui s'apparente pourtant à du goutte à goutte. Ce sera une nouvelle fois la solidarité collective qui sera impactée au travers de la suppression

de postes dans la Fonction Publique minimisant les leviers du service public, le maintien du gel de la valeur du point d'indice, le refus d'augmenter et élargir l'accès aux minimas sociaux, le SMIC à un niveau toujours aussi indécent... Certains, comme Bruno LE MAIRE ministre de l'économie, entendent même remettre le couvert sur les retraites. Pour le SNEP et la FSU, il faut au contraire relancer l'investissement public, développer les solidarités en engageant une nécessaire et juste réforme fiscale.

Sans cela, les inégalités continueront de se développer, plaçant notre pays, pourtant 6^{ème} puissance économique mondiale, à être classé parmi ceux qui présentent un taux de pauvreté des plus importants. ■

polo.lemonnier@snepfsu.net